

A.S.A DE FLORIMONT BOUZIC
Mairie
24250 FLORIMONT GAUMIER

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 23 mars 2021 à 15h00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	9
Présents	9
Représentés	0
Absents	0

Le Syndicat de l'A.S.A de Florimont Bouzic s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de M. PERRY Michel

M. MONTEIL Éric est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2021_S_1

Objet : Approbation du compte administratif du Président

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr MONTEIL Éric, après s'être fait présenter :

- * le Budget Primitif,
- * le détail des mandats délivrés,
- * les bordereaux de titres de recette,
- * le Compte Administratif.

Considérant que Mr PERRY MICHEL, ordonnateur, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice écoulé, les finances de l'Association, en provisionnant le recouvrement de toutes les créances et en n'ordonnant que les dépenses justifiées,

Le Syndicat après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 8 Voix contre : 0], décide :

D'APPROUVER l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen et DECLARE toutes les opérations de l'exercice définitivement closes et les crédits annulés.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
MONTEIL Éric



Le Président,
PERRY Michel



Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

A.S.A DE FLORIMONT BOUZIC
Mairie
24250 FLORIMONT GAUMIER

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 23 mars 2021 à 15h00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	9
Présents	9
Représentés	0
Absents	0

Le Syndicat de l'A.S.A de Florimont Bouzic s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de M. PERRY Michel

M. MONTEIL Éric est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2021_S_2

Objet : Affectation du résultat de l'exercice

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de PERRY Michel, Président, après avoir examiné le Compte Administratif 2020 et avoir constaté:

- le résultat de fonctionnement à affecter:
 - * résultat de l'exercice: 7 664.82 €
 - * résultat antérieur: 64 346.34 €
 - * TOTAL A AFFECTER : 72 011.16 €
- le besoin de financement de la section d'investissement:
 - * solde d'exécution cumulé : 0 €
 - * solde des restes à réaliser : 0€
 - * Total du BESOIN DE FINANCEMENT: 0 €

Le Syndicat après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 9 Voix contre : 0], décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

- * couverture du besoin de financement de la section d'investissement : 0 €
- * affectation complémentaire en "réserves" :€
- * reste sur excédent de fonctionnement à reporter au BP 2021 : 72 011.16 €

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Secrétaire de séance,
MONTEIL Éric



Le Président,
PERRY Michel



Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

A.S.A DE FLORIMONT BOUZIC
Mairie
24250 FLORIMONT GAUMIER

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 23 mars 2021 à 15h00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	9
Présents	9
Représentés	0
Absents	0

Le Syndicat de l'A.S.A de Florimont Bouzic s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de M. PERRY Michel

M. MONTEIL Éric est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2021_S_3

Objet : Approbation du compte de gestion du receveur

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr PERRY MICHEL Président, après s'être fait présenter le compte de gestion du Receveur,

CONSTATE que les écritures et résultats de l'exercice comptable sont conformes aux émissions de mandats et de titres de recettes effectués par l'ASA au cours du même exercice.

CONSTATE que les résultats sont identiques à ceux du Compte Administratif.

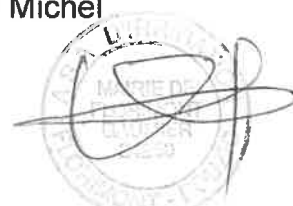
Le Syndicat après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 9 Voix contre : 0], décide de donner "quitus" de sa gestion pour l'exercice 2020 au Receveur de l'Association.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
MONTEIL Éric



Le Président,
PERRY Michel



Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

A.S.A DE FLORIMONT BOUZIC
Mairie
24250 FLORIMONT GAUMIER

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 23 mars 2021 à 15h00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	9
Présents	9
Représentés	0
Absents	0

Le Syndicat de l'A.S.A de Florimont Bouzic s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de M. PERRY Michel

M. MONTEIL Éric est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2021_S_4

Objet : Vote du Budget Primitif 2021

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr PERRY MICHEL, Président, se fait présenter le projet de Budget primitif 2021,

Le président demande aux membres du syndicat de bien vouloir se prononcer chapitre par chapitre sur ce budget prévisionnel.

Considérant que ce budget est à l'équilibre et que l'ensemble des dépenses et recettes est justifié,

Le Syndicat après avoir en avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 9 Voix contre : 0], décide :

D'APPROUVER le budget primitif 2021

D'AUTORISER le président, en tant que de besoin, à effectuer à l'intérieur de chaque chapitre les virements de crédit qui s'avèreraient nécessaires.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
MONTEIL Éric



Le Président,
PERRY Michel



Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

A.S.A DE FLORIMONT BOUZIC
Mairie
24250 FLORIMONT GAUMIER

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 23 mars 2021 à 15h00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	9
Présents	9
Représentés	0
Absents	0

Le Syndicat de l'A.S.A de Florimont Bouzic s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de M. PERRY Michel

M. MONTEIL Éric est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2021_S_5

Objet : Approbation du contrat de service avec l'ADHA24

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr PERRY MICHEL Président, se fait présenter le projet contrat de service proposé par l'Association Départementale d'hydraulique Agricole (ADHA24) avec les différentes missions conventionnées et les bases tarifaires 2021.

Considérant que l'ASA ne dispose pas des ressources internes pour réaliser ces missions essentielles au fonctionnement de la structure.

Le Syndicat après avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 9 Voix contre : 0], décide :

D'APPROUVER le contrat de service proposé par l'ADHA24

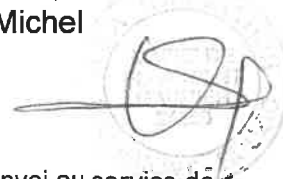
De **DONNER** pouvoir au président de signer les documents se rapportant à l'adhésion à l'ADHA24 et au contrat de service 2021.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
MONTEIL Éric



Le Président,
PERRY Michel



Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

A.S.A DE FLORIMONT BOUZIC
Mairie
24250 FLORIMONT GAUMIER

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 23 mars 2021 à 15h00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	9
Présents	9
Représentés	0
Absents	0

Le Syndicat de l'A.S.A de Florimont Bouzic s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de M. PERRY Michel

M. MONTEIL Éric est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2021_S_6

Objet : Approbation de la tarification 2021

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr PERRY MICHEL Président, se fait présenter le dossier de gestion de l'année 2020 avec l'analyse des couts de revient des charges fixes et des charges variables de fonctionnement.

Après analyse de ces éléments il est proposé de retenir la tarification suivante pour l'année 2021 :

- charges fixes : usage agricole : 206 € / souscription usage agricole
(Appel en Avril)
- : Usage domestique : 137 € / souscription usage domestique
(300 m³ / compteur)
- consommation : 0,22 € / m³ Appel fin d'année

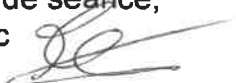
Le Syndicat après avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 9 Voix contre 0], décide :

D'APPROUVER cette tarification pour l'année 2021

D'INFORMER les adhérents de l'ASA de cette tarification.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
MONTEIL Éric



Le Président,
PERRY Michel



Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

A.S.A DE FLORIMONT BOUZIC
Mairie
24250 FLORIMONT GAUMIER

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 23 mars 2021 à 15h00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	9
Présents	9
Représentés	0
Absents	0

Le Syndicat de l'A.S.A de Florimont Bouzic s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de M. PERRY Michel

M. MONTEIL Éric est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N ° 2021_S_7

Objet : Approbation de la liste des souscriptions

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr PERRY MICHEL Président, se fait présenter liste des souscriptions permettant d'établir le Rôle annuel, ainsi que les demandes de modifications reçues.

Conformément à la délibération du 26 mars 2012, toutes personnes, souscripteur d'un usage domestique ayant dépassé sur deux années consécutives son quota de 300 m³ se verra appliqué d'office un usage agricole à la place d'un usage domestique.

Sont concernés cette année :

- Monsieur DABERTRAND Bernard – 429 m³ en 2019 et 1188 m³ en 2020
- Monsieur DEVES André – 373 m³ en 2019 et 368 m³ en 2020
- GRINFAN Anne Marie – 1 133 m³ en 2019 et 1776 m³ en 2020
- LICOINE Jean Michel – 2190 m³ en 2019 et 4 361 m³ en 2020
- PAKLONS Laima – 382 m³ en 2019 et 497 m³ en 2020
- SCEA coteaux Céou – 1282 m³ en 2019 et 1 177 m³ en 2020

Le Syndicat après avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 9 Voix contre : 0], décide d'approuver la liste des souscriptions suivante :

USAGERS		PROPRIETAIRES		Ha agricole	Dom
ALSAT	MICHEL	ALSAT	MICHEL	0	1
AUBIN	AUBIN	AUBIN	AUBIN	0	1
BACHAUD	ERIC	BACHAUD	ERIC	0	1
BADOURES	CECILE	BADOURES	CECILE	0	1
BADOURES	STEPHANE	BADOURES	STEPHANE	0	1

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

A.S.A DE FLORIMONT BOUZIC
Mairie
24250 FLORIMONT GAUMIER

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 23 mars 2021 à 15h00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	9
Présents	9
Représentés	0
Absents	0

Le Syndicat de l'A.S.A de Florimont Bouzic s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de M. PERRY Michel

M. MONTEIL Éric est élu secrétaire de séance.

BAYET-RODRIGUEZ	JEAN	BAYET-RODRIGUEZ	JEAN	0	1
BERNARD	CHRISTILLA	BERNARD	CHRISTILLA	0	0
BOUSQUET	CLAUDE	BOUSQUET	CLAUDE	1	0
BROWN	DERECK	BROWN	DERECK	0	1
CALLAERTES	Ludwig	CALLAERTES	Ludwig	0	1
CANTIN	ALAIN	CANTIN	ALAIN	0	1
CAPETTE BELANGER	Emile	CAPETTE BELANGER	Emile	0	1
CARAMEL	MARIE-HELENE	CARAMEL	RAYMONDE	0	1
CARRETIER	FREDERIC	CARRETIER	LUCIEN	1	0
CASSAGNAC	STEPHANE	CASSAGNAC	STEPHANE	2	0
CLARET	MICHEL	CLARET	MICHEL	0	1
COMENT	ALAIN	COMENT	ALAIN	0	1
COMMUNE	DE FLORIMONT GAUMIER	COMMUNE	DE FLORIMONT GAUMIER	0	1
COMMUNE	DE CAMPAGNAC	COMMUNE	DE CAMPAGNAC	1	0
COUSTOU	ANNE MARIE	COUSTOU	ANNE MARIE	0	0
CREVEL	GILLES	CREVEL	GILLES	1	0
CUCURMONT	GILBERT	CUCURMONT	GILBERT	0	1
DABERTRAND	BERNARD	DABERTRAND	BERNARD	1	0

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

A.S.A DE FLORIMONT BOUZIC
Mairie
24250 FLORIMONT GAUMIER

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 23 mars 2021 à 15h00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	9
Présents	9
Représentés	0
Absents	0

Le Syndicat de l'A.S.A de Florimont Bouzic s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de M. PERRY Michel

M. MONTEIL Éric est élu secrétaire de séance.

DASSE BONNAIRE	STEPHANE	DASSE BONNAIRE	STEPHANE	1	0
DE FREITAS	ALAIN	DE FREITAS	ALAIN	0	0
DE FREITAS	JEROME	DE FREITAS	JEROME	1	0
DELLAC	CHRISTIAN	DELLAC	CHRISTIAN	0	1
<i>à infirmer</i> DELPECH	ANNE MARIE	DELPECH	ANNE MARIE	→ Montelou Eric	+ 1
DEVES	ANDRE	DEVES	ANDRE	1	0
DUCLAUD	ERIC	DUCLAUD	ERIC	2	0
EARL	AURICOSTE MC	AURICOSTE	Yves Jean-Marie	1	0
EARL	LA COURTADE FRESQUET	FRESQUET	CLAUDE	0	1
EARL	DE MONCALOU	PERRY	PATRICE	1	0
FERRET	EDDY	FERRET	EDDY	0	0
FONTEILLE	GERARD	FONTEILLE	GERARD	1	0
GAEC	DE LOL HAUT	GAEC	DE LOL HAUT	3	0
GAEC	DES PONTS	BOYER	JEAN-MARC	1	0
GARNIER	Jean-Noël	GARNIER	Jean-Noël	0	1
GAUSSINEL	REGIS	GAUSSINEL	REGIS	1	0
GOACOLOU	CYRIL	GOACOLOU	CYRIL	0	1
GRINFAN	ANNE-MARIE	GRINFAN	ANNE-MARIE	1	0
GROEN LUVERT	EDOUARD	GROEN LUVERT	EDOUARD	1	0
HONAN	Andrew	HONAN	Andrew	0	1

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

A.S.A DE FLORIMONT BOUZIC
Mairie
24250 FLORIMONT GAUMIER

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 23 mars 2021 à 15h00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	9
Présents	9
Représentés	0
Absents	0

Le Syndicat de l'A.S.A de Florimont Bouzic s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de M. PERRY Michel

M. MONTEIL Éric est élu secrétaire de séance.

MAURIE	DANIEL	MAURIE	DANIEL	0	1
MAURY	Josian	MAURY	Josian	0	1
MAURY	DANIEL	MAURY	DANIEL	1	0
MELIN	JEROME	MELIN	JEROME	0	1
MERCADIER	MARCEL	MERCADIER	MARCEL	0	1
MOMPART	Paulette	MOMPART	Paulette	1	0
MONTEIL	ERIC	MONTEIL	ERIC	3	0
MONTERO	Manuel	MONTERO	Manuel	0	1
OERLEMANS	GERARDUS	OERLEMANS	GERARDUS	1	0
PAKLONS	Laima	PAKLONS	Laima	1	0
OOSTERLINCK	PIET	OOSTERLINCK	PIET	0	1
PLANCHE	ALAIN	PLANCHE	ALAIN	0	1
PRUNIS	FERNAND	PRUNIS	FERNAND	0	0
RAUZET	GUY	RAUZET	GUY	0	1
RAUZET	Mireille	RAUZET	Mireille	1	0
ROPERT	Nicole	ROPERT	Nicole	1	0
ROUBINET	CHRISTIAN	ROUBINET	CHRISTIAN	1	0
SALVADORI	ROLAND	SALVADORI	ROLAND	0	1
SARL	CHANTE L'OISEAU	GIBERT	FRANCIS	1	0
SCEA	COTEAU DU CEOU	CAVE COOP DES VIGNERONS	DES COTEAUX DU CEOU	1	0

*Del. PERRY
Michel*

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

A.S.A DE FLORIMONT BOUZIC
Mairie
24250 FLORIMONT GAUMIER

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 23 mars 2021 à 15h00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	9
Présents	9
Représentés	0
Absents	0

Le Syndicat de l'A.S.A de Florimont Bouzic s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de M. PERRY Michel

M. MONTEIL Éric est élu secrétaire de séance.

ISSANDOU	GEORGETTE	ISSANDOU	GEORGETTE	0	1
JUTA	Théo	JUTA	Théo	0	1
LACHAIZE	NICOLAS	LACHAIZE	NICOLAS	1	0
LAMARTINIE	DIDIER	LAMARTINIE	DIDIER	0	1
LAPORTE	FRANCINE	LAPORTE	FRANCINE	0	1
LASSAGNE	JEAN CLAUDE	LASSAGNE	JEAN CLAUDE	0	1
LAVAL	GERARD	LAVAL	GERARD	1	0
LAVAL	CHRISTIAN	LAVAL	CHRISTIAN	1	0
LAVAL	Jean Marie	LAVAL	Jean Marie	2	0
LAVAL	GUY	LAVAL	GUY	0	1
LEROY	Jean Pierre	LEROY	Jean Pierre	0	1
LICOINE	Jean-Michel	LICOINE	Jean-Michel	1	0
LIEGEOIS	Jean-Paul	LIEGEOIS	Jean-Paul	1	0
LOGTENBERG	ARY-JAN	LOGTENBERG	ARY-JAN	0	1
LONGEOT BOYE	BERNADETTE	LONGEOT BOYE	BERNADETTE	1	0
LUCAS	Mathias	LUCAS	Mathias	0	1
MAHIEU	Bertrand	MAHIEU	Bertrand	0	1
MANIERES	LUCIEN	MANIERES	LUCIEN <i>Jean Michel</i>	0	1
MANIERES	BERNARD	MANIERES	BERNARD	3	0
MAROUSSIES-MALEVILLE	A	MAROUSSIES-MALEVILLE	A	0	1
MARTY	JEAN CLAUDE	MARTY	ARLETTE	1	0

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

A.S.A DE FLORIMONT BOUZIC
Mairie
24250 FLORIMONT GAUMIER

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 23 mars 2021 à 15h00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	9
Présents	9
Représentés	0
Absents	0

Le Syndicat de l'A.S.A de Florimont Bouzic s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de M. PERRY Michel

M. MONTEIL Éric est élu secrétaire de séance.

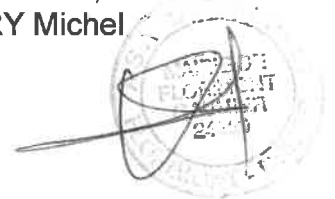
SICOT	Agnès	SICOT	Agnès	0	1
SMITH	Robert	SMITH	Robert	0	1
TACHE	BERNADETTE	TACHE	BERNADETTE	1	0
TEN HAVE	WILLEM HENDRIK	TEN HAVE	WILLEM HENDRIK	0	1
TREMOULET	MICHEL	TREMOULET	MICHEL	0	1
UTZINGER	Jean	UTZINGER	Jean	0	1
VAN DELIND	EVERT	VAN DELIND	EVERT	0	1
VAN WEERSCH	RUDY	VAN WEERSCH	RUDY	0	0
VERCHERE	Françoise	VERCHERE	Françoise	0	1
VIELESCOT	CHRISTIAN	VIELESCOT	CHRISTIAN	1,5	0

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
MONTEIL Éric



Le Président,
PERRY Michel



Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

Mairie 24250 FLORIMONT GAUMIER

Liste d'émargement du syndicatDate : Mardi 23 Mars 2021

Nom	Fonction	Pouvoir	Signature
MR CAMEL GEORGES PECHEMBERT 24250 FLORIMONT-GAUMIER	Membre		
MR CASSAGNAC STEPHANE LA ROQUE 24550 CAMPAGNAC-LÈS-QUERCY	Membre		
MR LAVAL GERARD Viget 24550 CAMPAGNAC-LÈS-QUERCY	Membre		
MR MANIERES BERNARD VIVINIÈRES 24250 BOUZIC	Membre		
MR MARTY JEAN CLAUDE NADALIE 24250 BOUZIC	Membre		
MR MAURY DANIEL JULIE 24550 CAMPAGNAC-LÈS-QUERCY	Membre		
MR MONTEIL ERIC La Franquie 24250 BOUZIC	Vice Président		
MR PERRY MICHEL MONCALOU 24250 FLORIMONT-GAUMIER	Président		
MR TREMOULET MICHEL LE BOURG 24250 FLORIMONT-GAUMIER	Membre		